

A quand le traitement des vrais problèmes dans les greffes ?

Madame la Première Présidente,

Monsieur le Procureur Général,

Nous voici réunis pour un comité technique à l'ordre du jour très (voire trop ?) restreint, même si celui-ci est important puisqu'il s'agit de valider enfin, 2 ans après la fusion des juridictions, la charte des temps très attendue par nos collègues du tribunal judiciaire de Dijon.

Nous aurions pourtant aimé pouvoir discuter des très nombreux sujets d'actualité qui inquiètent nos collègues confrontés quotidiennement aux difficultés et au manque de moyens récurrents régulièrement dénoncés ici même par l'UNSa SJ.

Ainsi,

- 1°/ Certains de nos collègues, vivant éloignés des sites judiciaires, sont fortement impactés pour venir travailler suite à la hausse des carburants. Avez-vous prévu un soutien pour ces agents ? Une possibilité d'extension du télétravail ne serait-elle pas une alternative envisageable ? Et quid d'une information rappelant l'existence des dispositifs sociaux ?
- 2°/ Le décret du 23 mars 2022 modifiant la procédure applicable devant le juge des libertés et de la détention en matière d'isolement et de contention vient d'être publié, avec les conséquences que l'on connaît sur les permanences à tenir. Avez-vous prévu un soutien des agents du greffe par la mise en place d'une astreinte supplémentaire ?
- 3°/ La souffrance des agents, les conditions de travail dégradées, les difficultés de communication, les problèmes organisationnels liés aux multiples réformes... ont fait l'objet d'un constat partagé et unanime avec les acteurs de la prévention lors de notre dernier CT du 9 novembre 2021. Avez-vous prévu de dépasser ce triste constat et d'engager des actions concrètes pour tenter d'en sortir ? Les organisations syndicales vous ont pourtant fait des propositions d'actions en fin d'année 2021. Quelles suites envisagez-vous d'y donner ?
- 4°/ Le manque de reconnaissance accordé aux agents est régulièrement dénoncé dans cette instance. Suite aux recours RIFSEEP initiés par l'UNSa SJ, le Conseil d'Etat a précisé que les greffiers et directeurs principaux promus avant 2021 sont en droit de demander une augmentation de leur IFSE à leur gestionnaire afin que leurs primes égalent celles versées aux nouveaux promus. Quelle réponse envisagez-vous de donner à ces demandes légitimes ?
- 5°/ Le défaut d'indicateurs actualisés et fiables sur la charge de travail des agents du greffe est régulièrement pointé. Avez-vous prévu une réelle campagne de mise à jour d'Outilgreffe afin que les besoins réels en effectifs soient connus et relayés auprès de la Centrale ?
- 6°/ Les dysfonctionnements informatiques sont le triste lot quotidien de TOUS les agents du greffe, quel que soit leur service et leurs missions. Quelles solutions sont envisagées pour y remédier ? Quelles actions ont été menées pour signifier que cela ne pouvait plus continuer ainsi ?

A l'heure où la préoccupation de la Cour porte sur le port du voile dans les juridictions, la liste des interrogations et des besoins essentiels des agents du greffe est encore bien longue, Madame la Première Présidente, Monsieur le Procureur Général : nous pourrions en effet continuer ainsi à remplir cette déclaration liminaire sans manquer d'inspiration...

Cependant, à défaut de nous contenter d'une réponse liminaire, nous demandons à ce que ces sujets importants, qui préoccupent au quotidien nos collègues, soient mis à l'ordre du jour du prochain comité technique, en espérant que des réponses et des actions concrètes puissent bien sûr y être apportées..

Les représentants UNSa SJ au Comité Technique

Catherine SOLIVELLAS – Laurence SILURGUET – Laurent BENARD – Carole MOUREY – Françoise MONNOT